



Communiqué boycott CSAL seconde convocation pont naturel

La DGFIP est indivisible, mais ne chercheraient-ils pas à nous diviser ?

Le premier exemple est celui, depuis quelques années, de la distribution de prime « one-shot » à un nombre restreint de collègues comme la future prime GMBI, qui ne sera accordée qu'à 18 000 voir 20 000 agents, et rien pour les autres... **Les organisations syndicales ont d'ailleurs unanimement revendiqué une prime pour les 94 000 agents de la DGFIP.**

Le second exemple est celui du pont naturel pour le 10 mai 2024. Lors de la première convocation du CSAL le 17 octobre, la directrice a exposé son projet de ne pas accorder le pont du 10 mai, car celui-ci tombe pendant la période déclarative (comme tous les ans). Nous avons évidemment voté contre puisque la plupart des services publics seront fermés et plus particulièrement l'éducation nationale, les crèches et les garderies... Mais également certains Centres des Finances publiques dans les départements où les directions ont proposé le pont du 10 mai (notamment en gironde) !

Nous avons aussi voté contre, car ce prétexte n'est pas inédit et ne doit pas être la raison pour refuser un temps de repos aux collègues. Les aléas calendaires et le manque d'effectif amenant la direction à restreindre les jours d'ouverture au public ne doivent pas incomber aux agents.

Pour la seconde convocation, la directrice a refusé la proposition de certaines organisations syndicales qui était d'ouvrir exceptionnellement le mardi 7 mai, car cela « reviendrait à supprimer, à ce moment fort de la campagne, une plage importante d'accueil sur rendez-vous ».

L'administration a en revanche proposé d'accorder largement les demandes de congés proposées « aux services non-directement impacté par la campagne déclarative ».

Cette proposition est honteuse. En effet, elle suggère d'exclure sciemment des collègues du bénéfice de ce pont du 10 mai. Et en plus cette proposition ne change

rien par rapport au premier document du CSAL, c'est de la pure communication ! Dans les faits, les agents des finances publiques du département, et cela dans quasiment tous les services, ne seront pas libres de poser leur jour de congé comme ils le souhaiteraient. La direction omet sciemment le droit à congé dont disposent tous les agents de la DDFIP 87.

Au vu de ce refus et de cette proposition méprisante, nos organisations syndicales ont décidé de boycotter la seconde convocation du CSAL le 7 novembre.

Malgré nos propositions et notre démarche d'ouverture au dialogue, l'administration reste fermée à nos demandes. Encore une fois, la reconnaissance de l'investissement dans leur travail des agents, pour l'intégralité des collègues, ne reste que des mots et les actes ne suivent jamais.

Cette proposition, comme la prime GMBI, cherche à diviser les agents sur des avantages qu'on accorde à certains et pas à d'autres (serait-on en train de nous préparer à la prime au mérite ?)

Nos organisations syndicales refusent ces divisions et ces inégalités à tous les niveaux : entre collègues, entre services, entre directions... Et nous demandons pour l'intégralité des agents le bénéfice du pont naturel du 10 mai.

Parallèlement, la question est posée aussi au niveau national, où nos organisations syndicales respectives maintiennent la pression pour que le directeur général accorde à l'ensemble des agents de la DGFIP, sans conditions, le bénéfice du pont naturel du 10 mai.

Vos représentants du personnel Solidaires Finances publiques 87 et CGT Finances publiques 87